



Advivo primé à l'occasion des Trophées du Bâtiment et de l'Immobilier

La troisième édition des Trophées du bâtiment et de l'immobilier, organisée par le Groupe Progrès en collaboration avec le club de l'OURS (Ouvrage, Urbanisme, Réflexion, Société) s'est tenue ce jeudi 23 mai, au centre de Congrès de la Cité internationale (Lyon). Autour de la thématique « Bâtiments de demain », neuf trophées ont été remis pour récompenser des réalisations exemplaires sélectionnées par le jury.

Advivo, grâce à l'exemplarité de son opération de réhabilitation d'envergure de la résidence «Champ de Mars», s'est vu décerner le prix du Logement Social. Une opération de réhabilitation d'envergure, réalisée en site occupé, qui concerne 274 logements et 6 bâtiments. Outre l'amélioration du bâti et du cadre de vie des locataires, cette résidence emblématique située au cœur de la ville de Vienne et érigée dans les années 50, bénéficie aujourd'hui de la certification BBC Effinergie Rénovation.

Le trophée du logement social a été remis par Michel Le Faou, Adjoint au maire de Lyon, Vice-Président de la métropole de Lyon, à Advivo, représenté par Thierry Kovacs, Président d'Advivo, Maire de Vienne et Président de Vienne Condrieu Agglomération, accompagné de partenaires du projet : Roland Delord, Architecte à Atelier Paris & Associés et François Delorme, Directeur Commercial de Bouygues Bâtiment Sud-Est.

Contact :

Aurélie GANAMET,
Chargée de communication
Tél : 04.74.78.39.23